

45. Plateforme de Prévention du Décrochage Scolaire : Cité Educative de La Mosson, Montpellier

La communauté éducative de la Mosson a constaté qu'il n'existait pas suffisamment de solutions apportées au décrochage scolaire des collégien.ne.s, ni de prise en charge précoce des collégien.ne.s en difficulté scolaire et donc exposés à un fort risque de décrochage. Le renvoi de l'élève n'est pas une réponse suffisante car le comportement induisant le renvoi est le plus souvent un symptôme de problématiques plurielles (scolaires mais aussi sociale, familiale). Il était donc essentiel de pallier ce manque en proposant un dispositif innovant.

Territoire : Hérault

Cité Éducative : La Mosson, Montpellier

Champ d'action :

- Promouvoir la continuité éducative

Groupe cible : Les collégiens et collégiennes exclu.e.s, en situation de décrochage ou en difficultés scolaires laissant présager un décrochage

Contexte

Les indicateurs de l'Education Nationale mettent en lumière une fragilité d'un part conséquente des collégien.ne.s issus que quartier de la Mosson :

- Un niveau de langue française fragile à l'entrée en 6ème pour 29% des élèves;
- Un taux de retard à l'entrée en 3ème qui s'élève à 20% ;
- Des exclusions ou décrochages scolaires au collège difficiles à gérer et suivre faut de dispositif dédié.

Objectifs

La coordinatrice du PRE a été missionnée pour créer une plateforme de prévention du décrochage scolaire dont l'objectif est de créer un réseau partenarial réactif qui puisse se coordonner pour répondre de manière adaptée au décrochage scolaire ou au risque de décrochage scolaire des collégiens.

Le suivi est individualisé pour que la prise en charge permette de résoudre des problématiques diverses ; scolaire, familiale, sociale, de santé, de justice, etc. tout en remobilisant le jeune.

Mesures

Les mesures mises en place pour le bon fonctionnement de la plateforme et l'offre de suivi la plus adaptée pour les jeunes sont les suivantes :

1. Mobilisation de l'ensemble d'acteurs locaux : établissements scolaires, associations de loisirs et sportives, services sociaux et judi-



ciaires, associations culturelles, police, services éducatifs, etc. La coordinatrice les a rencontrés individuellement de manière à bien identifier les services et appuis qu'ils étaient en mesure de proposer et de manière à les sensibiliser pour qu'eux-mêmes puissent, au cas échéant orienter des jeunes vers le dispositif.

2. Orientation des jeunes par les partenaires vers le dispositif : les temps extra-scolaires sont aussi des moments où les jeunes peuvent être orientés.

3. Un éducateur référent rencontre en individuel le jeune et la famille pour mettre en place un projet éducatif individualisé de 3 mois.

4. Prise en charge du jeune par les partenaires qui répondent aux besoins du jeune.

5. Suivi régulier du jeune par l'éducateur (1 fois par semaine) et de la famille (1 fois par mois ou plus, selon le besoin).

6. Les locaux de la plateforme étant situés au coeur du quartier, le jeune peut venir solliciter son éducateur entre deux rencontres s'il en éprouve le besoin.

7. Fin du suivi au terme d'une concertation partenariale incluant le jeune et sa famille.

8. Rencontre régulière des partenaires.

9. Rencontre collective annuelle des partenaires de l'éducation nationale

Acteur.ice.s impliqué.e.s

- Les référents du parcours PRE (éducateurs spécialisés, médiatrices sociales et psychologues)
- Les partenaires de l'Education Nationale (CPE, chefs d'établissements, directions des classes relais ou SEGPA, assistantes sociales, coordinateurs REP+)
- Les partenaires des services sociaux et médicaux sociaux (Services Territoriaux de la solidarité, ASE, service éducatif de jour, APEA, structures d'hébergement)
- Les partenaires éducatifs en accueil des collégiens exclus
- Les partenaires sociaux-éducatifs du PRE mobilisés dans les parcours éducatifs

Évaluation et résultats

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes dès la première année de mise en œuvre :

- 87 élèves (9-16 ans) accueillis et accompagnés, 69 élèves en file active au 1er septembre 2021

- 41 accueils d'élèves en situation d'exclusion temporaire en 2021

- 46 prises en charges d'élèves sur la prévention du décrochage en 2021

- Filles : 15%, Garçons : 85%, Moyenne d'âge : 13 ans, Moyenne classe : Majorité de 4ème

Une plateforme qui répond à un réel besoin jusque-là non couvert de prévention du décrochage scolaire hors les murs. Un travail conséquent de création de partenariats en amont du lancement de la plateforme avec une diversité d'acteurs de proximité, ce qui facilite une prise en charge "sur-mesure" (cohérente et individualisée) de chaque jeune. On note un renforcement évident de l'interconnaissance des acteurs éducatifs locaux.

Cette interconnaissance entre les éducateurs et les partenaires permet une orientation précoce des jeunes vers le dispositif. Cette orientation des jeunes est facilitée par les grandes ressources sociales et associatives dont est doté le quartier de la Mosson. En complément, nous pourrions ajouter que l'accompagnement éducatif systématique et renforcé permet le repérage des problématiques scolaires et extrascolaires et l'orientation adaptée des jeunes.

Indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi sont les suivants :

1. Nombre de jeunes orientés par les établissements

2. Nombre de jeunes pris en charge pour un suivi

- 
3. Le taux d'absentéisme des jeunes avant et après leur passage dans le dispositif
 4. L'interconnaissance des professionnel.le.s sur leurs actions respectives
 5. Le nombre de réunions/d'échanges entre professionnel.le.s

Enseignements tirés

L'action vient de terminer sa première année d'expérimentation. Sa principale difficulté réside dans le nombre de sollicitations reçues par la plateforme. Suite aux premiers retours positifs, le nombre de demandes de prise en charge a fortement augmenté, ce qui pourrait à terme impacter la qualité de ces suivis.

On peut également souligner plusieurs autres éléments : la plateforme qui répond à un réel besoin jusque-là non couvert de prévention du décrochage scolaire hors les murs. Elle est le résultat d'un travail conséquent de création de partenariats en amont du lancement de la plateforme avec une diversité d'acteurs de proximité, ce qui facilite une prise en charge "sur-mesure" (cohérente et individualisée) de chaque jeune.

Elle a également facilité l'interconnaissance entre les éducateurs et les partenaires qui permet une orientation précoce des jeunes vers le dispositif. Enfin, on peut souligner que l'orientation des jeunes est facilitée par les grandes ressources sociales et associatives dont est doté le quartier de la Mosson. Enfin, la proposition d'un accompagnement éducatif systématique et renforcé permet le repérage des problématiques scolaires et extrascolaires et une orientation adaptée.

Contacts

✉ Anne-Sophie Romero, coordinatrice du PRE de Montpellier

- @ : anne-sophie.romero@ccas.montpellier.fr
- Tel : 06 27 96 41 53

✉ Lydie Fournier, coordinatrice de la Cité Educative Montpellier Mosson

- @ : lydie.fournier@ville-montpellier.fr

✉ Florent Quozbour, référent de parcours PRE

- @ : florent.quozbour@ccas.montpellier.fr

✉ Carole Bouchareb, Conseillère Principale d'Education, Montpellier

- @ : carole.bouchareb@ac-montpellier.fr

Ressources

✉ Vidéo de présentation de la Plateforme de Prévention du Décrochage Scolaire

- https://www.youtube.com/watch?v=8prgLboxNo4&ab_channel=VillesetTerritoiresOccitanie